



PROCES-VERBAL de l'Assemblée de la paroisse d'Aigle du MARDI 28 novembre 2023, 20h15 à la Maison de paroisse

Présidence : M. Willy Ansermoz

Excusés : Municipalité de Corbeyrier, Municipalité d'Yvorne, M. Michel Gaillard, Mme Nada Muino, Mme Eliane Juillard, M. Eric Bolomey, Mme Marinette Merminod, M. et Mme Jean-Pierre et Françoise Thévenaz.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE – LECTURE DES PRINCIPES CONSTITUTIFS

M. Willy Ansermoz, président, ouvre la séance. Il souhaite la bienvenue au représentant des autorités ecclésiastiques, M. Frédéric Keller pour le Conseil Régional ainsi qu'aux paroissiens présents. Les Municipalités d'Yvorne et Corbeyrier se sont excusées et le Syndic d'Aigle, M. Grégory Devaud n'est pas encore arrivé mais a annoncé sa présence.

Le pasteur Didier Heller nous apporte son message.

L'assemblée se déroule selon l'ordre du jour prévu.

La secrétaire donne lecture des principes constitutifs.

2. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DU 29 mars 2023

Le PV figure sur le site Internet de la paroisse. Il est également à disposition dans les lieux de culte et auprès du secrétariat. Personne n'en demande la lecture. Le PV est accepté à la majorité avec remerciements à son auteure.

3. PRESENTATION DU BUDGET 2024

M. Michel Gaillard, caissier, est excusé. M. Philippe Buttica, membre de la commission de gestion, commente le budget 2024.

Quelques questions se posent :

Baisse très significative du montant des offrandes et calendriers

La baisse prévue par le caissier est peut-être en lien avec le choix de limiter l'envoi des calendriers 2024 à un public cible (400 au lieu de 2'000).

M. Buttica précise qu'une discussion au sujet de ces envois avait déjà eu lieu au sein de la commission de gestion qui avait écrit dans son rapport que le calendrier est aussi un moyen de rester en contact avec l'ensemble de la population enregistrée protestante de la paroisse. C'est une manière de montrer notre présence. Le Président est d'accord avec M. Buttica. Il a effectivement constaté, en consultant les comptes, que toute une série de dons arrivent après réception du calendrier. Toutefois, les diverses hausses de prix annoncées pour 2024 pourraient aussi avoir un impact sur la générosité de nos paroissiens. Mme Danielle Nicolier précise que la diminution des services funèbres, mariages et baptêmes pourraient aussi diminuer le montant des offrandes. Durant le COVID, les gens se sont rendu compte que c'était possible de faire ces cérémonies différemment.

Mme Yolande Buttica, en tant que paroissienne, est très étonnée de cette décision de distribution de calendriers ciblée et drastiquement diminuée. Elle estime que c'est se couper d'une grande partie de la population réformée, dont de nombreux aînés pour lesquels c'est le seul lien avec la paroisse et qui font régulièrement des dons. Elle s'appuie sur le rapport de gestion de mars 2023 qui stipule que l'envoi en nombre du calendrier est justifié. Si la mise sous pli occasionne beaucoup de travail,

certaines personnes se sont senties privées d'un sympathique moment de partage. En l'absence de la fête de paroisse, c'était la seule activité durant laquelle les bénévoles se retrouvaient. Mme Butticaz trouve que c'est un mauvais choix et craint que certaines personnes se sentent oubliées. Mme Nicolier, ayant milité pour cette nouvelle manière de faire, fait son mea culpa. Il lui semble que les mœurs changent et que ces calendriers ne sont plus utilisés comme auparavant. Plusieurs exemplaires viennent en retour en raison d'un mauvais adressage (fiabilité du fichier Aider) et environ 200 personnes les refusent. Probablement qu'une majorité est jetée au vieux papier. Cette année on a ciblé les paroissiens qui viennent aux cultes, qui participent aux diverses activités ainsi que tous les donateurs et même les personnes ayant loué la salle. La paroisse a réalisé une économie qui n'a pas encore été précisément chiffrée. Mme Nicolier admet qu'il peut y avoir un impact en termes de visibilité et de lien mais est quasiment sûre qu'il n'y en aura pas au niveau financier. Elle reste toutefois ouverte à faire un envoi global en 2024, même si cela implique un important travail au niveau du fichier. Mme Céline Joset, conseillère paroissiale, propose d'envoyer un courrier de vœux de fin d'année aux personnes n'ayant pas reçu le calendrier stipulant qu'ils peuvent le réclamer. Ceci occasionnerait des frais et donnerait l'impression d'un rattrapage. D'autre part, des calendriers sont à disposition dans les lieux de culte et au secrétariat. Les ministres peuvent également le rappeler lors des futurs cultes.

M. Willy Ansermoz, président, réitère sa demande d'éditer à nouveau le journal « Quoi d'Neuf sous l'Clocher ? » qui jouait également ce rôle de lien.

M. Frédéric Keller précise qu'un des enjeux pour les années à venir est de constituer un fichier d'adresses fiable interne aux paroisses. C'est bien dans ce sens que s'inscrit la démarche de Mme Nicolier.

Locations encaissées

Le montant prévu au budget est à nouveau plus élevé, ce qui est une bonne nouvelle.

Contributions cantonales et régionales

Elles ont été séparées mais le montant est similaire aux années précédentes.

Charges énergies

Vu les perspectives d'augmentation du coût de l'électricité, M. Butticaz est étonné de la baisse de 20% de ces charges. Mme Louise Monthoux, secrétaire, précise que nous avons reçu une ristourne sur le paiement de nos charges. Le montant budgétisé semble avoir été adapté aux frais actuels.

Frais administratifs

Ils ont probablement été adaptés à la réalité des frais de 2022. M. Jean-Louis Crot aimerait connaître le détail de ces frais. Mme Louise Monthoux répond qu'il s'agit de quasiment tous les frais de fonctionnement du secrétariat.

M. Jean-Louis Crot n'a pas trouvé le montant correspondant au remboursement du prêt à Cité Derrière et rappelle qu'il double en 2024. Il passe de 15'000.- frs à 30'000.- frs. Après consultation des comptes 2022 et du droit de superficie, M. Crot est en mesure de nous expliquer que le montant a été déduit du montant du droit de superficie encaissé. Toutefois, il a été diminué de 15'000.- frs et non pas de 30'000.- frs, ce qui est une erreur et a une conséquence considérable sur le déficit qui passerait à environ 15'600.- frs.

Entretien des locaux

M. Simon Martin s'interroge sur le montant alloué à ce poste. On l'informe que des travaux ont déjà été réalisés (peinture, rideaux) et qu'un compte de réserve suffisamment alimenté existe (cf. bilan).

L'assemblée ne peut pas adopter un budget sur lequel il reste trop de questions ouvertes. Le caissier étant absent et pas atteignable par téléphone, le budget sera repris avec le conseil de paroisse et son adoption reportée à une assemblée extraordinaire qui se réunira à l'issue d'un culte.

4. VIE DE LA PAROISSE

M. Antoine Morand, conseiller paroissial et moniteur du culte de l'enfance

Culte de l'enfance

La formule, adoptée l'année dernière, en parallèle du culte ordinaire, se poursuit avec une bonne satisfaction et facilite l'intégration au sein de la paroisse.

Le groupe TES (Transition Ecologique et Sociale), chapeauté depuis une année par M. Virgile Rochat, qui a terminé son mandat lors du culte aux Mosses le 12 novembre, va continuer de se rencontrer. Sa structure doit toutefois être revue. L'Eglise catholique a mis à disposition une partie de ministère pour accompagner ce groupe.

Mme Danielle Nicolier, secrétaire chargée des activités pour seniors

Sorties des seniors

Les 4 sorties organisées entre juin et septembre ont eu pour destinations : le Restaurant de l'Aéroport à Sion, la Buvette du Mont Chesau à Puidoux, le Restaurant des Tombettes à Aigle (après une balade d'une heure dans les alentours) et la Cabane du Petit Oiseau à Rathvel.

38 aînés, de 80 ans et plus, ont participé à ces sorties grâce à la générosité de 15 chauffeurs qui offrent leur temps et leur essence.

Plusieurs chauffeurs passeront dans la liste des invités d'ici à 2025. Mme Nicolier demande par conséquent l'aide de l'assemblée pour trouver de la relève.

Les sorties 2024 auront lieu le 2^{ème} mercredi des mois de juin à septembre.

Brisolée

La traditionnelle brisolée a eu lieu le mercredi 1^{er} novembre à la salle de la Couronne à Yverne. Ce repas, qui clôt la saison des sorties des seniors, de 80 ans et plus, est depuis quelques années ouvert à toutes et tous. Cette année, il a réuni 65 personnes grâce à 21 bénévoles.

Mme Simone Rouge a cueilli et préparé les châtaignes, avec l'aide de deux bénévoles, et nous les a offertes comme elle le fait depuis de nombreuses années. M. Robert Läderach, tenancier du restaurant le Quart d'Heure vaudois de Corbeyrier, a cuit gracieusement les châtaignes et a prêté le conteneur pour les tenir au chaud. L'assemblée applaudit tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de ce moment convivial.

Les divers échos étaient positifs. Les hôtes ont passé un bon moment et ont exprimé leur reconnaissance. La collecte de 1'072.- frs en est le reflet.

L'édition 2024 aura lieu le mercredi 30 octobre, sous réserve de disponibilité de la salle.

Noël avec le Filin

Comme ces dernières années, la paroisse collabore avec le Filin pour offrir un repas de Noël à nos paroissiens. Ce moment convivial ouvert à toutes et tous aura lieu le jeudi **14 décembre** dès 11h30 à la halle des Glariers. Entrée libre, collecte à la sortie.

Mme Françoise Favre, animatrice atelier cartes

Atelier cartes de Noël

Mme Françoise Favre propose de faire des cartes toutes simples pour tous les doigts, habiles ou pas. Il s'agit de partager un moment de plaisir et de créer quelque chose ensemble en prévision de Noël. Le matériel est offert et les participants de tous âges repartent avec leurs cartes. Cet atelier aura lieu le 13 décembre à 14h à la salle de paroisse et sera suivi d'un petit goûter.

M. Fabrice Tenthorey, diacre

M. Tenthorey se présente et rappelle qu'il est au bénéfice d'un 100%, répartis en paroisse et en solidarité.

Solidarité

Depuis une année, M. Tenthorey effectue un 50% à l'Association Amis, subventionnée partiellement par notre Eglise. En plus des diverses fêtes (fête des couleurs, fête de l'automne, Noël pour tout le

monde), il y a différentes activités courantes hebdomadaires : soutien administratif le mardi et le jeudi, rencontres mensuelles avec la formatrice de français pour adultes allophones. M. Tenthorey a bon espoir que ces échanges renforcent nos valeurs communes. Le culte du dimanche 26 novembre au Cloître en est la preuve avec la présence de nombreux musulmans et orthodoxes actifs au sein de l'association qui se sont joints à notre communauté habituelle. Ce culte a également permis de tester une formule avec traduction pour nos amis ukrainiens.

M. Tenthorey, graphiste de formation, a pu réaliser l'affiche de la Fête des Couleurs. Ceci l'a amené à mieux comprendre son rôle dans le quartier de la Planchette et a contribué à expliciter et mieux faire connaître le métier de diacre. En participant activement à cette fête et à son élaboration, M. Tenthorey a appris à être ce "plus petit de nos frères" qui aura servi une juste cause.

Une démonstration de boxe thaïlandaise, sport qui regroupe hommes, femmes et enfants, a été une passerelle permettant de casser certains clichés en suscitant l'intérêt des jeunes dans un bon état d'esprit. Ceci a également fait voir l'Eglise protestante sous un autre angle.

Paroisse

Catéchisme

M. Tenthorey a profité de la démonstration d'arts martiaux pour inviter la douzaine de jeunes catéchumènes à se poser la question de la foi et du combat nécessaire pour la conserver tout au long de notre vie. « *J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi* », 2 Timothée 4:7-8. Divers thèmes ont été abordés lors des 6 rencontres (Elie à la Montagne d'Horeb, le combat spirituel, l'armure du chrétien, ...). En janvier, une visite de l'EMS de la Résidence, en collaboration avec Mme Hélène Denebourg, aumônière, permettra d'évoquer les combats plus spécifiques de nos aînés, avec 2 ou 3 témoignages de seniors. Le point sur la confirmation et la préparation aux Rameaux se fera en février dans le cadre du parcours 3D de la Région. Une visite du clocher du Cloître sera organisée à la demande de plusieurs jeunes. La saison se terminera en mai avec une grillades-party dans le jardin de la Cure du Cloître.

M. Tenthorey a aussi la joie d'assurer des cultes y compris les occasions spéciales que sont l'Aube de Pâques, le culte de Pâques à Yvorne et le culte de la Mi-Eté à Luan. Il met également un point d'honneur, lors des services funèbres, à être toujours au service de ceux qui restent et fidèle à la mémoire de la personne défunte.

TRO

M. Tenthorey participe mensuellement à la Table Ronde Œcuménique avec nos amis catholiques, évangéliques et de l'Armée du Salut. Dans ce cadre, il a eu l'occasion de distribuer des contes de Noël à la gare, très tôt le matin, de participer au culte de l'Unité qui sera reconduit en 2024 au Cloître. Il a également proposé le Chemin de Croix entre Châble-Croix et le Cloître à Vendredi Saint. Le 6 juin, toutes les communautés se sont retrouvées à la Maison de Paroisse pour un repas.

M. Tenthorey participe aussi à la *Task Force* regroupant la commune, les écoles et les travailleurs sociaux et au *Jardin Solidaire* bio de la Planchette, né sous l'impulsion de la paroisse et qui est un exemple pérenne du vivre ensemble en solidarité, toutes communautés confondues.

M. Didier Heller, pasteur

M. Heller a participé à la brisolée avec ses enfants et leurs camarades de classe. Il remercie infiniment pour cette belle fête regroupant tous les âges.

Mercredis

Des activités pour les adultes ont lieu dans notre paroisse le mercredi, deux fois par mois : conférences, concerts, chantées, prières de Taizé. M. Heller encourage à participer aux marches méditatives, nouvelle activité mise en route cette année en collaboration avec la paroisse d'Ormonts-Leysin. La saison prochaine nous réserve des conférences, des cultes en soirée, des marches méditatives, notamment au Lac Retaud et au Lac des Chavonnes avec M. Pierre-Alain Mischler. À l'initiative de Mme Céline Joset et avec le soutien du conseil, des soirées conviviales entre adultes de 18 à 20h. sont prévues pour ces prochains mois.

Cultes avec les autres paroisses

Notre paroisse soutient la paroisse Ormonts-Leysin à hauteur de 25-30%. En raison du futur départ de M. Olivier Sandoz de la Paroisse Villeneuve-Haut-Lac, le conseil a proposé qu'un ministre d'Aigle fasse un culte à Villeneuve le 3^{ème} dimanche du mois en plus de celui d'Aigle. Cette aide a été acceptée ; l'essai débutera ce printemps.

Culte de l'enfance

Un nouveau groupe, les Petits Robaleux, s'est formé à Corbeyrier, avec Mme Malou Nicolier comme monitrice.

Didier Heller remercie tous les bénévoles ainsi que les trois communes.

Par ailleurs, Mme Eliane Martin informe que la semaine de Jeûne aura lieu fin février, début mars.

Le Président regrette les après-cultes, activités très conviviales qui n'existent presque plus. M. Didier Heller précise que la Cave Emery offre l'après-culte et le vin chaud le 6 décembre prochain. Il y en aura un également à l'occasion de la Veillée ainsi qu'à l'issue du Noël des enfants le 17 décembre, avec chocolat chaud. Le dimanche 26 novembre, M. Fabrice Tenthorey a ouvert la salle sous la cure pour un après-culte.

5. PROCHAINE LEGISLATURE : 2024-2029

Le président rappelle que la législature 2019-2024 se termine et que toutes nos autorités paroissiales seront à renouveler au printemps prochain. Il faut espérer que toutes les personnes qui ont actuellement une fonction dans notre paroisse seront d'accord de refaire une législature et que l'on trouve d'autres personnes pour compléter les postes vacants. Les élections auront lieu dans moins de six mois. Le président invite l'assemblée à y réfléchir.

6. CONSEIL PAROISSIAL

Pour la prochaine législature le conseil sera composé de 8 personnes, soit le même nombre qu'aujourd'hui. Le président rappelle que s'il n'y a pas assez d'élus, un point spécifique devra être remis à l'ordre du jour de chaque assemblée.

7. COMMUNICATIONS DU CONSEIL REGIONAL

M. Ansermoz donne la parole à M. Frédéric Keller qui nous apporte les salutations du Conseil Régional et nous parlera également de l'EERV.

Il y a quatre projets transversaux dans la Région. On a déjà parlé de deux de ces projets, à savoir l'engagement de la Région dans l'association Amis et Transition Ecologique et Sociale.

M. Keller rappelle que M. Virgile Rochat a été engagé à 30%, pour une durée d'une année, avec l'idée de rassembler toutes les forces vives concernées par la transition écologique et sociale dans l'Eglise et en dehors et faire en sorte que le groupe soit autoportant. Il vient de terminer son mandat après avoir fait, tout au long de l'année, des propositions d'excellente qualité. M. Keller pense que le groupe s'oriente aujourd'hui vers une espèce de vigilance à l'intérieur des communautés, exerçant un peu une fonction de veilleur, voire d'éveilleur si nécessaire. Du côté catholique, M. Jean Bastian a été détaché à 10% pour ce groupe TES. Un gros travail reste à faire de ce côté-là puisqu'il est le seul catholique du groupe.

Les deux autres thèmes concernent la Jeunesse qui a été extrêmement dynamique cette année avec toutes sortes d'activités : week-ends, vendredis, voyage à Taizé, le Tour des Dents-du-Midi, la formation de Jack, Célé'news, Célé'jeunes. Ils ont coparticipé à un certain nombre d'autres activités. Ce Pôle Jeunesse est vraiment très vivant.

Le quatrième axe est le Pôle Familles. L'idée était de surdoter la paroisse d'Ollon-Villars pour en faire un lieu phare. Il y a eu toutes sortes d'activités pour les jeunes et les moins jeunes, dans l'objectif d'une église transgénérationnelle. Un camp a eu lieu à Leysin et un camp est en projet au Tessin en octobre prochain. Cette dynamique est tout à fait intéressante pour notre Région.

Le Synode de juin 21 avait décidé de réviser toutes les dotations par Région. On obtient le nombre de postes par Région en tenant compte du nombre de protestants inscrits au contrôle des habitants et en appliquant une clé de répartition. Le contrôle des habitants n'est pas fiable et une situation de concentration comme Lausanne ne nécessite pas exactement le même nombre de ministres qu'une logique de dispersion comme dans notre Région. Les clés de modération liées à la surface, zones de montagne ou de plaine, etc. ont disparu. On est donc passés de 11 à 8.4 EPT. M. Keller a défendu le travail effectué dans notre Région, entrant tout à fait dans le programme de législature (Familles, TES et Jeunesse) ce qui a eu pour effet l'octroi de postes supplémentaires (→ 9,3 EPT). Le Synode de novembre 2023 a demandé le gel de postes ce qui nous ramène à 7,9 EPT. En conséquence, dans la Région nous ne pouvons dorénavant que perdre des postes : les départs ne seront pas remplacés. Dorénavant il y a un pool ministériel qui doit faire vivre tout le secteur. Cela n'empêche pas qu'il y ait des ministres de référence, auxquels on s'adresse en priorité. Les frontières entre les paroisses deviennent de plus en plus poreuses.

L'Eglise cherche à diminuer des postes et a malheureusement choisi de le faire au niveau de la TES et la Jeunesse, alors que ces secteurs sont mis en avant dans le programme de législature. Ce choix a occasionné des réactions au sein du Synode. Il s'agit notamment de diminuer le poste d'animateur cantonal de la jeunesse qui passerait de 100 à 50%.

Un dernier sujet concerne la Gouvernance qui correspond à l'église d'Etat d'il y a dix ans. Une réflexion a été lancée pour alléger la structure et avoir des relations plus directes entre les différentes couches de l'Eglise (Conseil synodal, Synode, Région, paroisses).

M. Jean-Louis Crot se réjouit d'avoir enfin un conseiller synodal, M. Leuba, qui a les pieds sur terre et qui, lors de l'Assemblée Régionale des Mosses, a posé les bonnes questions (nombre de paroisses dans le canton, comment compenser les départs à la retraite des pasteurs alors qu'il n'y a pas de relève...). Fraichement arrivé, il n'a pas encore les réponses. M. Crot pense que la Gouvernance a vingt ans de retard plutôt que dix. M. Leuba a le bagage technique, par son parcours politique, pour apporter des solutions à l'EERV. Il espère vivement qu'il sera soutenu par le Synode et par les autres conseillers synodaux. C'est la première fois que M. Crot fait savoir que c'est la première fois qu'il a autant de plaisir à écouter un délégué du Conseil synodal.

8. COMMUNICATIONS DE L'EERV

Voir point 7.

9. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

M. Tenthorey revient sur les cloches du Cloître et confirme qu'elles ne sonnent pas.

M. Claude Moret demande s'il est prévu de marquer le départ de la concierge Mme Descombes. Elle sera fêtée le 14 janvier. Mme Ana Alvares, qui habite Bex, la remplacera. Elle fait également partie de l'équipe d'entretien des bâtiments scolaires de la commune d'Aigle. Elle sera formée par Mme Descombes durant le mois de décembre.

M. Simon Martin représente la paroisse au sein du conseil de fondation du Clin d'œil. Il informe que de gros travaux sont prévus pour l'aménagement des combles, la réfection et l'isolation de la toiture, la création d'espaces supplémentaires pour des postes de travail et une salle de rencontre pour les jeunes de l'AJA. Un dossier de recherche de fonds (env. 460'000.- frs) a été constitué et transmis à différentes institutions. La Paroisse sera probablement approchée. M. Martin transmettra le dossier au conseil de paroisse afin qu'il puisse se positionner. M. Jean-Louis Crot rappelle que ce bâtiment appartient à la paroisse (droit de superficie). Sa valorisation est également une plus-value pour la paroisse. M. Martin précise que grâce à ces travaux, un étage complet sera dévolu à la location, ce qui permettra d'équilibrer le budget.

M. Tenthorey informe que pour des raisons légales de sécurité il n'est plus autorisé d'utiliser des bougies dans l'église. Il faudra trouver un plan B. Mme Nicolier précise qu'il existe de jolies bougies à LED.

Mme Eliane Martin rend attentifs à la nécessité d'agender le marché en dehors des vacances scolaires. Prévoir de le faire plus tôt en octobre permettrait d'avoir de meilleures ressources de jardins. Les oignons, les pommes-de-terre et les pommes qui sont achetés semblent peu appropriés aux besoins des clients. A noter que les maraîchers Gerber de Villy et Cheseaux d'Aigle offrent les pommes, oignons et pommes-de-terre.

Mme Yolande Butticaz souhaite que la paroisse écrive à la commune concernant les cloches du Cloître. Il semble qu'il y a des problèmes dans ce clocher. La pétition signée l'année dernière n'a pas donné de résultat. La réponse est toujours : c'est en cours.

Mme Nicolier lance un appel pour le Filin qui cherche un caissier. Il s'agit d'une comptabilité très simple et il n'est pas nécessaire de participer aux repas communautaires. Elle demande aux paroissiens de relayer cette information.

Le Président passe la parole au diacre Fabrice Tenthorey pour la prière de clôture.

L'assemblée est levée à 21h53. Les paroissiens sont invités à partager le verre de l'amitié.

Le président	La secrétaire
(signé)	(signé)
Willy Ansermoz	Danielle Nicolier

Aigle, le 28 novembre 2023/dn

PS : voici le message du Syndic d'Aigle, M. Grégory Devaud, arrivé en fin d'après-midi par mail mais vu que le lendemain :

Madame, Monsieur,

En dernière minute et bien malgré moi je vous prie de bien vouloir m'excuser à la rencontre de ce soir. En effet, un impératif professionnel s'impose à moi pour des travaux spécifiques entre ce soir et demain matin tôt.

Je vous prie de bien vouloir m'excuser et adresser mes salutations à l'ensemble de l'assemblée et de ses membres. Je vous remercie pour l'engagement communautaire et vous adresse déjà mes meilleurs vœux de fin d'année.

Bien à vous tous, chrétiennement

1 Pierre 5:6 « Humiliez-vous donc sous la puissante main de Dieu, afin qu'il vous élève au temps convenable et déchargez-vous sur lui de tous vos soucis, car lui-même prend soin de vous. »